



MANAGEMENT DEVELOPMENT  
INTERNATIONAL INSTITUTE

Etablissement Privé de Formation Supérieure  
Arrêté N°1023 - 24/10/2017  
du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

# PARCOURS ETUDIANT-ENTREPRENEUR

## LES OBJECTIFS DU PARCOURS...

Vous avez un goût prononcé pour l'entrepreneuriat ? Vous avez un projet de création ou de reprise d'entreprise ? Vous souhaitez être accompagné par des professionnels de l'entrepreneuriat ?

Quel que soit votre projet, MDI vous propose le parcours étudiant-entrepreneur qui vous donne toutes les clés pour mener à bien vos ambitions. En effet, MDI accompagne et soutient les étudiants qui ont pour projet de se lancer dans l'aventure de l'entrepreneuriat et qui sont porteurs de projets innovants.

Le parcours étudiant-entrepreneur est une formation au profit de tous ceux qui souhaitent créer (ou reprendre) une entreprise. Elle leur permet de bien comprendre et de maîtriser les différentes étapes du processus entrepreneurial et de progresser dans leur projet de création ou de reprise d'entreprise.

Elle vise à faire acquérir des compétences transversales (l'ouverture, la créativité, la curiosité, le savoir être et la maîtrise de la communication...) et des compétences opérationnelles (analyser un marché, construire un modèle d'affaires, structurer un projet, évaluer et financer une activité...). En d'autres termes, cette formation vous donne l'opportunité :

- d'acquérir des connaissances et des compétences pour mener à bien un projet entrepreneurial,
- de bénéficier tout au long de la formation d'un accompagnement individuel par un expert en entrepreneuriat.

## A QUI S'ADRESSE CE PARCOURS ...

Ce programme est destiné aussi bien aux étudiants qui sont toujours en formation qu'à ceux qui sont déjà diplômés. Pour les étudiants en cours de formation, ce parcours offre la possibilité de travailler sur un projet entrepreneurial à la place du stage obligatoire sous réserve de l'accord du responsable pédagogique de la formation initiale concernée. Les étudiants déjà diplômés qui souhaitent lancer (ou reprendre) une entreprise peuvent également s'inscrire à ce programme.

## L'APPROCHE PÉDAGOGIQUE...

Les formateurs utilisent une pédagogie active "learning by doing".

Tout au long des 6 mois que dure cette formation, les étudiants bénéficient d'un accompagnement personnalisé, composé d'ateliers présentiels et en ligne, de participations à des événements en relation avec la création d'entreprise et d'un accès à des espaces de co-working et aux services de l'incubateur **MDI - START**.

L'incubateur MDI-START est une structure importante dans le dispositif d'accompagnement des étudiants porteurs de projets. Il a pour mission de leur apporter le soutien nécessaire à la maturation de leurs projets de création ou de reprise d'entreprise. Il concourt ainsi à la formation d'un écosystème propice à l'émergence et au développement de startup.

## COMPÉTENCES VISÉES ...

Au terme de cette formation, l'étudiant doit être capable de :

- Comprendre le processus entrepreneurial et les étapes nécessaires à sa concrétisation, (idée d'affaires, opportunités, business model, vision stratégique, business plan)
- Identifier les acteurs de l'écosystème entrepreneurial et leurs rôles,
- Concevoir un business model cohérent à même de convaincre les apporteurs de ressources, particulièrement les partenaires financiers, du bien-fondé de son business,
- Communiquer sur son projet,
- Créer et entretenir un réseau relationnel.

## LES AVANTAGES DU PARCOURS...

- Une formation accélérée, modulable et individualisée,
- Un accompagnement ciblé et individualisé par un tuteur désigné par MDI : ce dernier fait le point au début du processus des besoins de compétences et de ressources nécessaires, pour mener à bien son projet,
- Des rendez-vous individuels pour faire le point sur l'avancement du projet,
- Une programmation flexible et adaptée aux contraintes professionnelles, (des ateliers organisés en fin d'après-midi et/ou en week-end)
- Un accès aux services de l'incubateur **MDI-START** et des espaces de Co-working,
- Un accès à la bibliothèque en ligne Cyberlibris.

## LE CONTENU PÉDAGOGIQUE DU PARCOURS...

Le contenu du parcours étudiant-entrepreneur privilégie l'apprentissage par l'action et apporte aux jeunes porteurs de projet un encadrement ciblé et personnalisé. Cette démarche pédagogique innovante permet de construire un projet entrepreneurial solide et cohérent. Le programme est composé de **14 ateliers** répartis sur quatre axes et dispensés en mode alterné, à raison d'un atelier par semaine, le samedi de 9h à 16h.

Au terme de la période d'accompagnement qui dure 04 mois, un projet entrepreneurial est présenté devant un jury professionnel.

Le parcours est sanctionné par le certificat étudiant-entrepreneur délivré par MDI.



### L'idée, le marché et le modèle d'affaires :

- Valider l'idée de son projet,
- Connaître son marché,
- Définir son business model, go-no go
- L'écosystème des start-up.

### Compétences opérationnelles :

- Connaître l'environnement juridique, fiscal et administratif,
- Maîtriser les bases de la comptabilité et de la finance,
- Identifier les sources de financement des start-up,
- Savoir élaborer un plan d'affaires.

### Compétences transversales :

- Gérer une équipe projet,
- Elaborer un pitch de projet,
- Utiliser la communication digitale au service de son projet,
- Développer son réseau professionnel.

### Le business plan :

- Rédiger le plan d'affaires,
- Défendre son projet.

## CONDITIONS D'ADMISSION ...

Le parcours étudiant-entrepreneur est ouvert aux jeunes étudiants désireux de créer ou reprendre une entreprise. Deux prérequis sont indispensables pour suivre cette formation :

- **Avoir au moins un niveau de Bac + 3**
- **Etre porteur d'un projet de création ou de reprise d'entreprise.**

Pour l'admission à cette formation, les candidats devront constituer un dossier comportant une présentation de leur parcours de formation et leur expérience professionnelle (CV), attestation de leur niveau de formation ou éventuellement une copie de leurs diplômes antérieurs, une lettre de motivation, un résumé décrivant la nature et l'état d'avancement de leur projet entrepreneurial. Les dossiers de candidature sont examinés par un jury composé d'universitaires et de professionnels. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien.